



Novembre 2014

Grand Poitiers

**Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations**

Grand Poitiers :

13 communes de l'agglomération de Poitiers (140 000 habitants)

11 communes riveraines d'un cours d'eau

4 syndicats de rivière (SMAC, SEEGAV, SAVB, Syndicat du Miosson)

5 cours d'eau (Clain, Auxance, Boivre, Feuillante, Miosson)

Un territoire soumis aux inondations (crue centennale de 1982)

Un territoire couvert partiellement par un PPRI

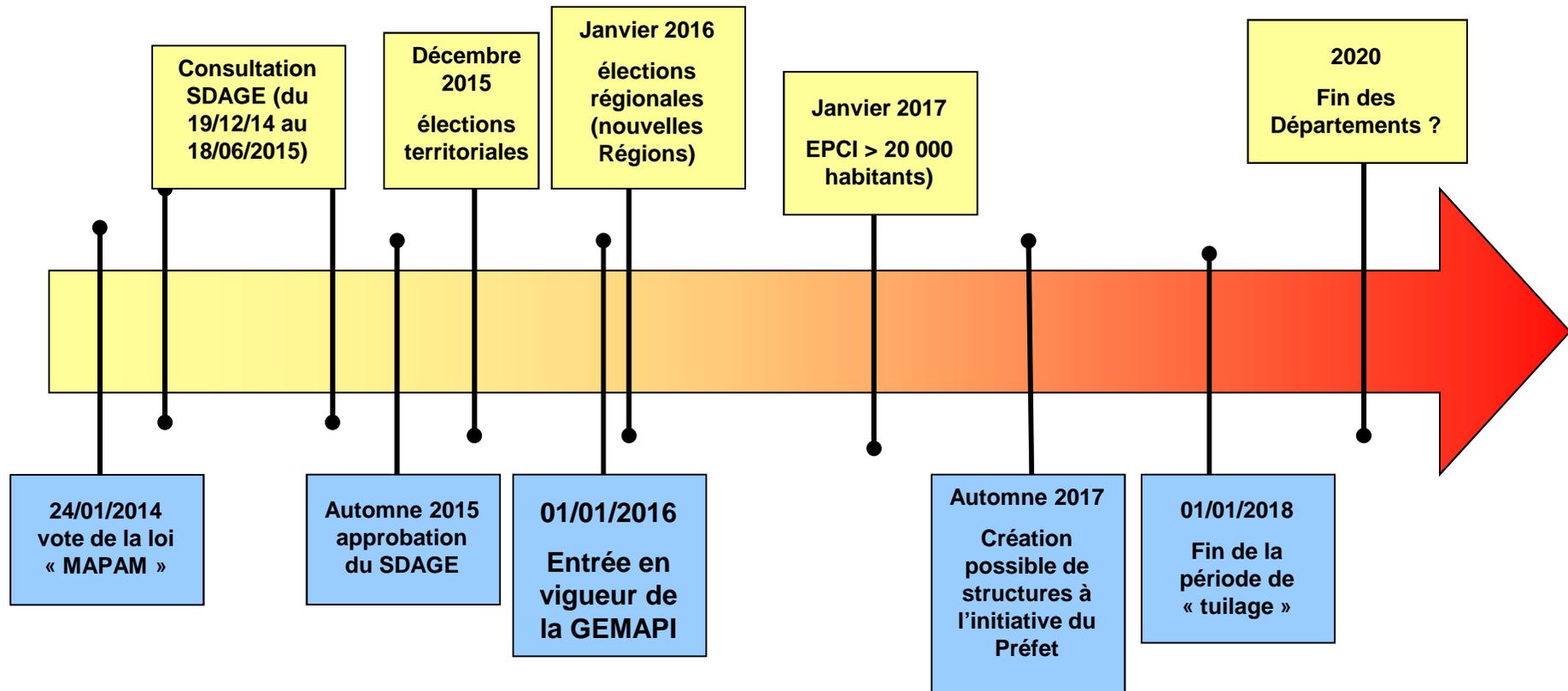
Des champs d'expansion de crues intégrés à un Parc Naturel Urbain (PNU)

Du personnel dédié à la surveillance et l'entretien du PNU

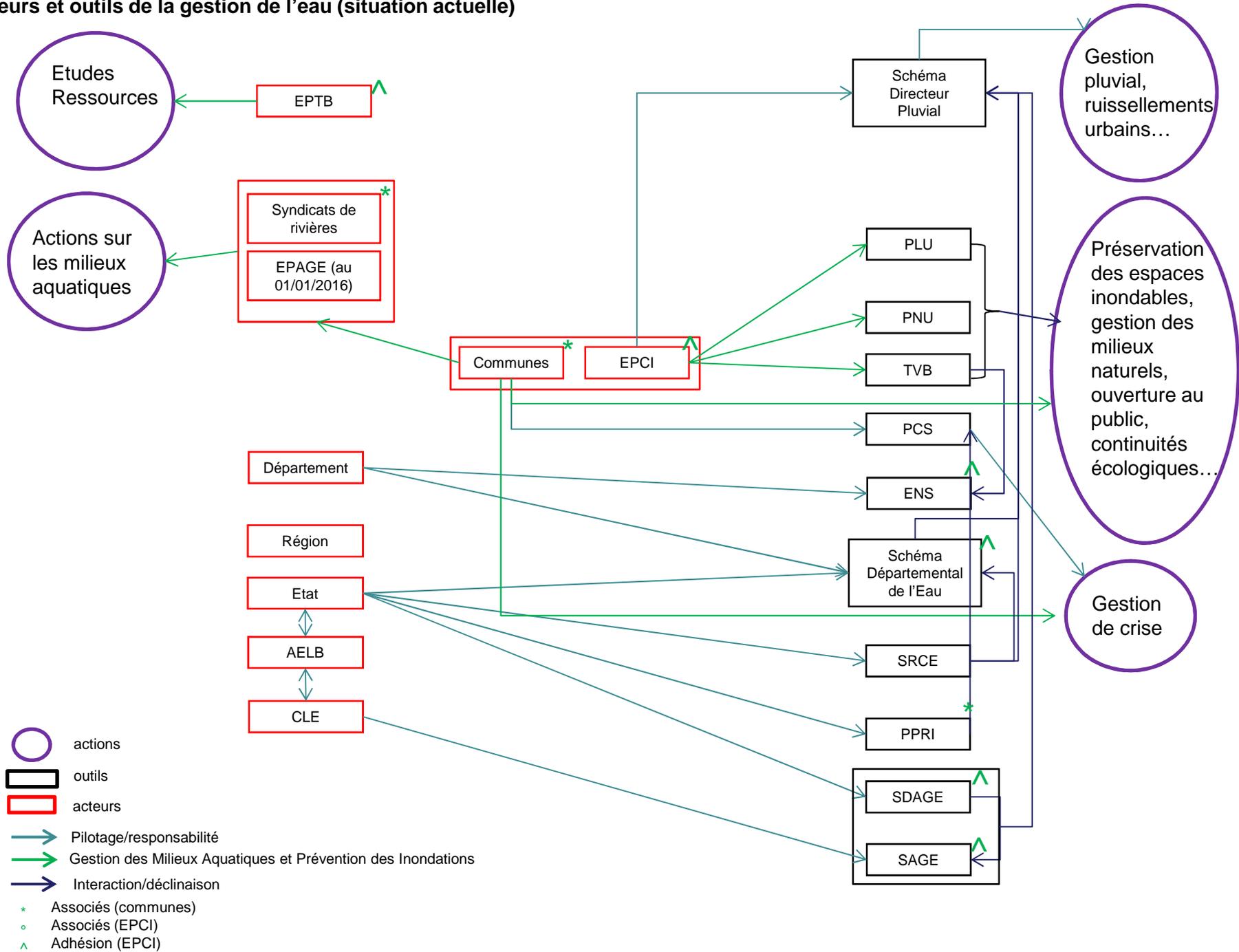
GEMAPI et aménagement du territoire :

Compétence GEMAPI	Aménagement urbain	outils	
		de cadrage	d'actions
l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction d'un bassin hydrographique	Une logique de bassin et une solidarité amont/aval à développer (gestion alternative des eaux pluviales, limitation de l'imperméabilisation...)	SAGE Clain PLU Intercommunal Schéma Directeur Pluvial	Cahier des Charges des Aménagements Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques Projets d'aménagement publics ou privés
l'entretien et l'aménagement d'un milieu aquatique, y compris les accès	Participer à l'entretien de la rivière Préserver les accès à la rivière	SAGE Clain PLU Intercommunal	Centre d'activités « Milieux Naturels » Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques ENS du Département
la défense contre les inondations et contre la mer	Préserver les champs d'expansion des crues Assurer le bon écoulement des eaux	PPRI / PLU Intercommunal	Parc Naturel Urbain Centre d'activités « Milieux Naturels » Projets d'aménagement publics ou privés
la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines	Préserver, aménager et offrir l'accès aux milieux naturels intégrés à l'aire urbaine	SAGE Clain PLU Intercommunal	Parc Naturel Urbain ENS du Département Centre d'activités « Milieux Naturels » Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques Cahiers de gestion des sites classés et inscrits Projets d'aménagement public ou privés

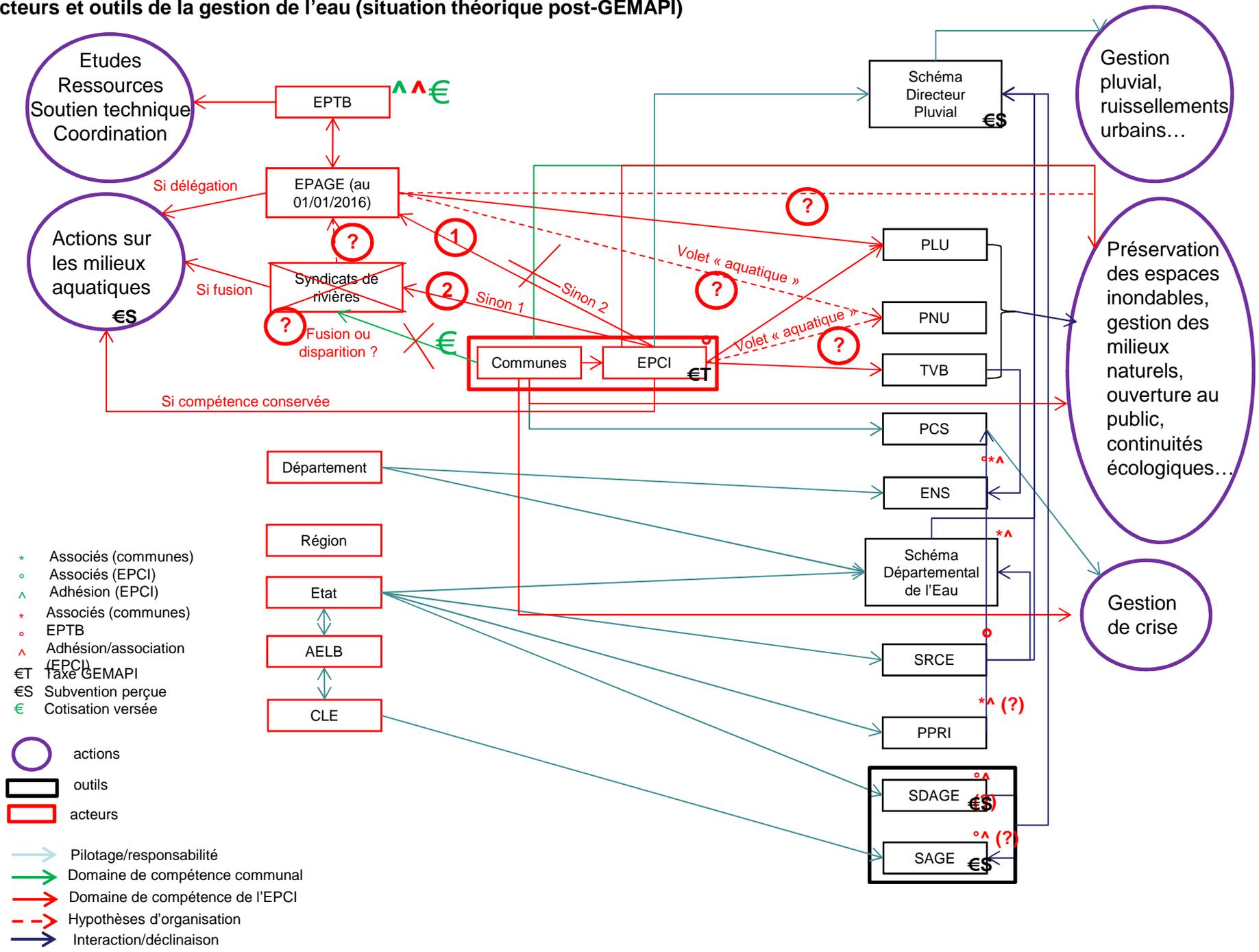
Le calendrier :



Acteurs et outils de la gestion de l'eau (situation actuelle)



Acteurs et outils de la gestion de l'eau (situation théorique post-GEMAPI)



Quelques questions en guise de conclusion :

Quelles actions des EPCI seront à intégrer à la GEMAPI ?

Quel territoire de mise en œuvre de la GEMAPI ?

Quelle structure opérationnelle de mise en œuvre de la GEMAPI ?

Quelle cohérence d'échelle et d'action entre GEMA et PI ?

Merci de votre attention

